Éducation MANITOBA

Volume 4
Numéro 3
Mai 2006

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle au secondaire 4) - Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Travailler ensemble à l'éducation en vue du développement durable : Message du Ministre

L'éducation en vue du développement durable (EDD) est devenue une priorité pour le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba.

> Éduquer en vue du développement durable, c'est préparer les élèves à vivre d'une façon écologiquement soutenable et à intégrer tout au long de leur vie des pratiques axées sur le développement durable. L'EDD nécessite la connaissance des facteurs sociaux, culturels, environnementaux et économiques qui influent sur notre qualité de vie au Manitoba et dans le monde.

J'ai le plaisir d'annoncer la mise au point d'un plan d'action pour l'EDD ayant comme but d'aider les élèves à apprendre comment vivre d'une façon écologiquement soutenable. Le Plan d'action préconise la formation de partenariats et une collaboration avec les autres ordres de gouvernement, l'industrie, des fondations, des organisations non gouvernementales, etc. Cet effort collectif a permis la conception d'un certain nombre d'initiatives.

En octobre 2005, le gouvernement du Manitoba lançait la Décennie des Nations Unies pour l'EDD (2005-2014). Les personnes suivantes étaient présentes : M. Bob Brennan, président et directeur général de Manitoba Hydro, Mme Pamela Schwartzberg, directrice exécutive de l'Éducation pour un avenir viable (EAV) et M. Rick Wishart, Ph.D., directeur de l'éducation à Canards Illimités Canada. Plus de 70 personnes, dont des étudiants, des éducateurs et des membres d'organisations non gouvernementales et du monde universitaire, se sont réunies au Centre d'interprétation du Marais Oak Hammock pour marquer le lancement de la Décennie. Le Manitoba a dirigé la délégation canadienne qui a officiellement adopté la Stratégie régionale pour l'éducation au développement durable de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UN-CEE) et le Cadre de mise en œuvre de Vilnius.

Le Cadre de Vilnius nous appelle tous à travailler de concert afin de : faire en sorte que les politiques, programmes et activités scolaires favorisent la promotion de l'EDD; promouvoir le développement durable par l'apprentissage formel (programmes d'études), non formel ou informel; appuyer les éducateurs dans leurs efforts visant à intégrer les thèmes liés au développement durable dans leur enseignement; assurer aux écoles l'accès aux outils, au matériel et aux ressources pédagogiques.

Le Ministère prend cet appel à cœur et continue d'intégrer les résultats d'apprentissage liés au développement durable dans le tronc commun des programmes d'études dans toute la mesure du possible. Les thèmes abordés comprennent les droits de la personne, le changement climatique et l'efficacité énergétique.

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, de concert avec Éducation pour un avenir viable (EAV), Environnement Canada et le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba, a mis sur pied le Groupe de travail sur l'éducation pour le développement durable du Manitoba (GTEDDM).

Le GTEDDM a pour mandat d'appuyer et de favoriser la création d'une culture de l'éducation au développement durable au Manitoba. Ce groupe de travail est composé d'intervenants des secteurs de l'enseignement formel, non formel et informel.

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba travaille à l'établissement d'un site Web qui non seulement mettra en évidence le travail du GTEDDM, mais servira aussi de plate-forme que les éducateurs pourront visiter en ligne afin d'obtenir des renseignements professionnels sur la pratique de l'EDD.

J'ai la ferme conviction que, grâce à notre effort de collaboration, nous réussirons à préparer et à outiller les élèves afin qu'ils puissent vivre de façon écologiquement soutenable et présenter tout au long de leur vie des comportements qui contribuent à un avenir durable.

L'honorable Peter Bjornson
Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

À l'intérieur

Le point sur le Programme d'action en éducation favorisant la réussite des élèves de la maternelle au secondaire 4 au Manitoba 2
Subventions à l'innovation en matière d'éducation civique - 2005 2
Groupe de travail sur l'éducation pour le développement durable du Manitoba 3
L'éducation en vue du développement durable 4
Aperçu du projet Littératie avec les technologies de l'information et de la communication 5
Mettre en évidence ce que les lecteurs savent faire 6
Changements au programme d'études en mathématiques du Manitoba 7
Nouveau programme d'études de sciences humaines 7
Le printemps et l'arrivée des oiseaux 8

Le point sur le Programme d'action en éducation favorisant la réussite des élèves de la maternelle au secondaire 4 au Manitoba

Il y a quatre ans, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba s'est engagé au Programme d'action en éducation favorisant la réussite des élèves de la maternelle au secondaire 4 — 2002-2006. Le programme d'action énonce un ensemble de priorités en matière d'éducation au Manitoba et a servi d'assise à la détermination des mesures à prendre pour améliorer le système d'éducation de la province. Bien que l'ébauche ait évolué depuis, il est temps de présenter une vue d'ensemble des éléments que devrait comporter la future version.

Au cours de l'année qui vient, nos objectifs sont de renouveler les priorités et de déterminer les activités qui favoriseront la réussite des élèves dans l'avenir. Nous travaillons présentement à l'élaboration de ce renouvellement, soit l'analyse de la conjoncture, une analyse bibliographique et la réalisation d'un bilan des résultats des quatre premières années.

Nous prévoyons des rencontres avec les équipes des divisions scolaires au cours de réunions régionales et des consultations avec des groupes représentant tout un éventail de partenaires en éducation. Les réunions permettront au Ministère de recueillir l'opinion des intervenants concernant les priorités et les mesures précises favorisant leur reconnaissance. Le résultat final sera un plan qui documentera les grandes orientations du Ministère, contribuera à établir des balises communes pour les intervenants en éducation et fera le pont entre les plans du Ministère et les autres priorités gouvernementales.

Entre-temps, le programme actuel donne lieu à une foule d'activités, plus particulièrement dans les programmes d'éducation appropriés dans le cadre desquels plusieurs documents de politique ont été publiés, entre autres :

- *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : résumé des consultations pour que toutes les collectivités scolaires vivent de véritables expériences d'apprentissage et de vie sociale (rapport de consultation finale);*
- *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : un processus formel de règlement des différends;*
- *Les programmes d'éducation appropriés au Manitoba : normes concernant les services aux élèves.*

Subventions à l'innovation en matière d'éducation civique — 2005

Pour la deuxième année consécutive, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a accordé dix subventions de 1000 $ chacune à des écoles pour appuyer des approches novatrices en matière d'éducation civique. Soixante-sept demandes de subventions provenant de vingt divisions scolaires ont été reçues, appuyant un large éventail d'activités destinées aux élèves et favorisant leur engagement dans une démocratie participative dans leur communauté. Les propositions retenues sont les suivantes :

Cecil Rhodes School : Des élèves passeront une journée sur le lac Winnipeg à bord du navire de recherche Namao et, avec l'aide de chercheurs, examineront l'état du lac et prépareront un documentaire sur les préoccupations environnementales.

Collège Jeanne-Sauvé : Des élèves contribuent à améliorer le niveau d'alphabétisation, les soins de santé et l'économie de la population de Mbour, au Sénégal. Il s'agit de la deuxième année d'un projet triennal qui sera présenté à diverses conférences.

Dalhousie School : Les élèves célébreront leur citoyenneté canadienne dans le cadre de cinq activités : Family Treasures (Trésors de famille), Folklorama, Galerie de photos, Stepping Stones (Pas à pas) et Citizenship Court (Civisme sur le terrain).

École communautaire Saint-Georges : Les élèves auront des discussions sur la démocratie avec les personnes élues et hauts fonctionnaires de l'administration. Ils participeront à des réunions et siégeront à des comités, pour ensuite faire rapport de vive voix et par écrit.

École Selkirk Junior High : Les élèves formeront une coalition avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les Services de libération conditionnelle, la Fédération métisse du Manitoba (FMM) et d'autres agences communautaires afin d'en apprendre davantage sur l'action sociale et d'aider à bâtir une meilleure communauté.

Lockport School : Les élèves utiliseront le film *Donnez au suivant* comme outil de motivation pour déterminer à quels besoins ils répondront à l'échelle communautaire, nationale et mondiale. Il s'agit de la première année d'un plan quinquennal comportant la planification d'actions sociales.

Morden Collegiate : Les élèves, parrainés par leur communauté et des entreprises locales, appuieront la campagne du Manitoba pour l'interdiction des mines terrestres, avec un souper-bénéfice et d'autres activités de levée de fonds, axée sur le Rwanda.

Oak Lake Community School : Les élèves participeront à des échanges et à des discussions avec des élèves de la Première nation Sioux Valley comme activité de sensibilisation à la diversité culturelle. Une journée culturelle mixte s'ensuivra.

Philomene Chartrand School : Les élèves apprendront des techniques d'interview, l'importance de l'histoire locale et le processus du vieillissement. Ils interrogeront ensuite des aînés et prendront des photographies de ces derniers, qu'ils encadreront. Les photos seront exposées lors d'une fête communautaire.

William Whyte School : Les élèves deviendront des activistes dans leur communauté en déterminant leur propre vision et en élaborant eux-mêmes des projets visant à rehausser le développement durable de leur communauté.

Les descriptions des projets retenus et d'autres informations sur la citoyenneté figurent à l'adresse <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/citoyennete/projets.html>. Félicitations à toutes les écoles choisies qui bénéficieront d'une subvention, et merci à toutes celles qui ont soumis des propositions.

Groupe de travail sur l'éducation pour le développement durable du Manitoba

Issu d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba, Environnement Canada et l'Éducation pour un avenir viable (EAV), le Groupe de travail sur l'éducation pour le développement durable du Manitoba (GTEDDM) a été créé en décembre 2005 dans le but de favoriser la poursuite des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) et d'appuyer la Stratégie régionale pour l'éducation au développement durable (EDD) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UN-CEE) et le Cadre de mise en œuvre de Vilnius.

Selon la vision du GTEDDM, tous les intervenants en éducation au Manitoba ont un rôle à jouer pour déterminer les buts, priorités et objectifs des activités d'EDD au Manitoba, et doivent collaborer à faire avancer l'EDD dans la province. Le but ultime de l'exercice est d'intégrer l'EDD à toutes les activités des secteurs d'éducation formelle (programmes d'études), non formelle et informelle au Manitoba.

Le rôle du GTEDDM est d'appuyer la coordination régionale ainsi que la conception et la mise en œuvre de l'EDD au Manitoba. Le GTEDDM est composé d'intervenants de ministères provinciaux et fédéraux, des secteurs de l'éducation formelle et informelle, d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que du secteur privé et de groupes communautaires. Il sert également de modèle pour l'établissement de programmes dans d'autres provinces et territoires menant à la création d'un Conseil national d'experts sur l'éducation au développement durable.

Les buts du GTEDDM sont multiples, mais le plus important est d'intégrer l'EDD aux activités d'apprentissage et d'éducation généralement acceptées dans le réseau scolaire formel de la maternelle au secondaire 4 et en enseignement postsecondaire. Le groupe vise également à :

- établir une collaboration stratégique entre les gouvernements, les dirigeants du secteur de l'éducation, les entreprises et les ONG communautaires afin de favoriser la cohésion dans la création d'une culture de l'EDD;
- communiquer un sentiment d'urgence et diffuser les dernières avancées scientifiques sur des enjeux cruciaux en matière de développement durable;
- coordonner et améliorer la réalisation des activités d'EDD afin d'appuyer la Stratégie de l'UNCEE et le Cadre de mise en œuvre de Vilnius.

Le GTEDDM s'emploiera à répertorier les activités d'EDD présentes et passées. Il établira les buts, priorités et objectifs des activités futures dans tous les secteurs d'éducation formelle, non formelle et informelle du Manitoba.

L'une des premières réalisations du GTEDDM a été la formation d'un comité directeur, dont la responsabilité consiste à réunir les principaux membres de la communauté d'EDD du Manitoba afin de participer au processus de formation et de planification de ce groupe de travail au Manitoba. Le comité directeur se compose de représentants du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, du ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle du Manitoba et du groupe EAV, ainsi que d'un président (nommé par EAV).

De plus, un groupe de planification a été mis sur pied afin d'aider le comité directeur à trouver des participants avisés pour le GTEDDM. La fonction de ce groupe de planification est de fournir des commentaires, de répertorier les activités passées et présentes au Manitoba et de trouver de nouveaux participants pour le GTEDDM. Les membres du groupe de planification qui ne font pas partie du GTEDDM reçoivent des rapports d'étape et sont invités à prendre part aux travaux des sous-comités établis au Manitoba.

À sa première réunion du 9 décembre 2005, le GTEDDM a créé trois sous-comités, jugés nécessaires à la bonne marche de l'initiative, qui devaient trouver des façons de mobiliser davantage d'intervenants. Ces sous-comités sont :

- Politiques, priorités, directives et réglementation;
- Programmes d'études, apprentissage professionnel et ressources d'apprentissage;
- L'école au service de l'apprentissage; modèles et pratiques novatrices.

Le travail des sous-comités consistera notamment à organiser des consultations et des forums publics dans tout le Manitoba en rapport avec l'EDD.

Pour plus de détails, prière de communiquer avec :

Bob Adamson
Secrétariat/Comité directeur du GTEDDM
Représentant de l'Éducation pour un avenir viable
Téléphone : (204) 261-7795
Courriel : badamson@[illegible]natrails.ca

Christina McDonald
Secrétariat/Comité directeur du GTEDDM
Représentante d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba / Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba
Téléphone : (204) 945-1924
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 1924
Courriel : chmcdonald@gov.mb.ca

L'éducation en vue du développement durable

Pour appuyer les éducateurs dans leurs efforts visant à intégrer à leur enseignement les thèmes relatifs au développement durable, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba s'est joint à Manitoba Hydro afin de créer des subventions destinées à l'éducation en vue du développement durable (EDD). Le but est d'appuyer l'apprentissage professionnel dans le domaine de l'EDD auprès des écoles offrant le programme français, anglais ou d'immersion française aux élèves du secondaire 2 au secondaire 4. Ainsi, le Ministère et Manitoba Hydro accorderont 42 000 $ au nouveau programme de subventions au cours des deux prochaines années.

Les objectifs associés aux subventions sont les suivants :

1. appuyer les écoles pour qu'elles aident les élèves à acquérir les connaissances, les habiletés, les valeurs et les pratiques qui contribuent à un avenir viable;
2. proposer des pratiques exemplaires en ce qui concerne l'éducation pour le développement durable;
3. donner aux élèves des occasions de prendre des décisions, d'analyser les questions de développement durable et de se mettre concrètement au service de la Terre.

Le développement durable touche tous les aspects du fonctionnement d'une école : gestion de l'énergie et des déchets, qualité de l'environnement d'apprentissage, modes d'utilisation des terrains de l'école, moyens de transport ou types de déplacements des élèves entre la maison et l'école, et usage de l'école comme installation communautaire complémentaire. Les écoles devraient être des lieux qui incitent les jeunes à prendre des décisions responsables dans leur vie de tous les jours, et qui favorisent l'adoption de comportements écologiquement soutenables.

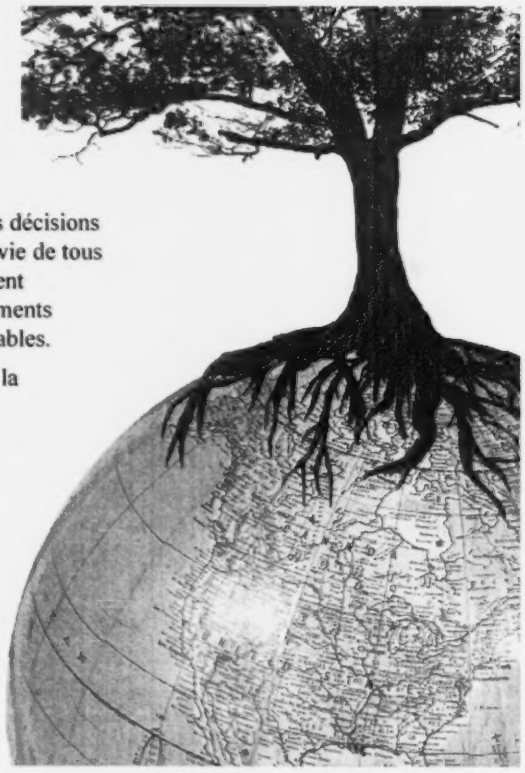

L'EDD vise à accroître la sensibilisation et le jugement critique des jeunes et à les aider à s'engager afin de bâtir des communautés fortes, vibrantes et durables. À cette fin, en février 2006, le Ministère, Éducation pour un avenir viable (ÉAV) et R.D. Parker Collegiate (Youth Aboriginal Council), à Thompson (Manitoba), ont joint leurs forces en vue de planifier et de tenir le Forum Jeunesse *Sustaining the Dream for a Better Tomorrow* (Poursuivre le rêve d'un avenir meilleur). Plus de 140 élèves et éducateurs/accompagnateurs de partout dans le nord du Manitoba ont participé à cet événement qui s'est déroulé sur deux jours et demi. Les thèmes abordés dans les ateliers comprenaient le changement climatique, les considérations économiques relatives à la poursuite des études et la production média créative.

Ce genre de rencontre fournit une plate-forme où les jeunes peuvent apprendre, discuter, exercer leur pensée critique et s'engager à prendre des mesures favorisant la durabilité de l'environnement local et mondial. Nous devons tous travailler ensemble pour faire en sorte que nos écoles soient des lieux où les jeunes peuvent se renseigner sur des enjeux qui touchent la qualité de vie des générations actuelles et futures.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec :

Christina McDonald
Coordonnatrice du développement durable
Téléphone : (204) 945-1924
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 1924
Courriel : chmcdonald@gov.mb.ca

Aperçu du projet Littératie avec les technologies de l'information et de la communication

Au cours de l'année scolaire 2005-2006, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a effectué de la recherche-action sur le continuum de la Littératie avec les TIC. Au-delà de 200 enseignants de chaque division scolaire du Manitoba ont participé à cette recherche-action.

En quoi consiste la littératie avec les technologies de l'information et de la communication (Littératie avec les TIC)?

La Littératie avec les TIC est la capacité de choisir et d'utiliser les TIC de façon responsable et de favoriser la réflexion critique et créative en matière d'information et de communication.

En quoi consiste un continuum de développement?

Un continuum de développement est un outil d'évaluation au service de l'apprentissage. C'est un outil qui décrit des comportements observables (connaissances, habiletés et stratégies, raisonnement et attitudes).

En quoi consiste le continuum de la Littératie avec les TIC?

Le continuum de la Littératie avec les TIC décrit la façon dont les élèves développent leur pensée critique et créative en utilisant les TIC de façon éthique et responsable.

Pourquoi créer un continuum plutôt que d'élaborer un nouveau programme d'études?

- De la maternelle à la 8e année, les TIC ne constituent pas une matière distincte; par conséquent, le continuum de la Littératie avec les TIC épouse les grands concepts des matières de base auxquelles il est intégré.
- De la maternelle à la 8e année, le contenu des programmes d'études prime et les élèves utilisent les TIC comme outils d'apprentissage dans les matières comme les langues, les mathématiques, les sciences de la nature et les sciences humaines.
- L'accent étant mis sur le potentiel des personnes, tous les apprenants peuvent trouver leur place dans un continuum, qu'il s'agisse d'enfants d'âge préscolaire ou d'aînés, de novices ou d'experts, sans égard au niveau de scolarité.

À quoi peut-on reconnaître les élèves qui font preuve de littératie avec les TIC?

Les élèves qui exploitent de façon responsable les TIC apprennent à choisir et à utiliser les TIC pour développer la capacité de réflexion critique et créative au sujet de l'information textuelle, numérique, visuelle et sonore, ce qui représente une qualité essentielle à tout citoyen. Cette littératie est acquise selon un processus d'exploration-recherche dont la démarche est la suivante :

- planifier et poser des questions;
- rassembler et comprendre;
- produire et démontrer sa compréhension;
- communiquer;
- réfléchir.

Quels modèles ont inspiré le continuum de la Littératie avec les TIC?

- Les taxonomies de Bloom (cognitive) et de Krathwhol (affective);
- Le modèle d'exploration-recherche (questions scientifiques, résolution de problèmes, gestion de l'information, etc.);
- Le Modèle d'enseignement explicite de Pearson et Gallagher (où l'enseignant délègue progressivement à l'élève la responsabilité de l'apprentissage).

Pourquoi ces modèles ont-ils servi d'inspiration à l'élaboration du continuum de la Littératie avec les TIC?

- Les enseignants connaissent et comprennent déjà ces modèles.
- Les recherches menées ces 20 dernières années ont démontré qu'il était plus efficace d'intégrer les technologies à partir de modèles qui sont axés sur la pédagogie plutôt que sur la technologie.
- Dans le modèle pédagogique de la Littératie avec les TIC, l'étude des TIC ne s'ajoute pas au programme d'études mais s'intègre à part entière à l'ensemble du programme (voir illustration).

Comment pourrait-on exploiter le continuum de Littératie avec les TIC comme outil de communication?

- En tenir compte dans le bulletin envoyé à la maison.
- L'utiliser comme appui lors de discussions au sujet du portfolio de l'élève ou lors de rencontres animées par l'élève.
- L'utiliser comme point de référence pour impliquer les parents dans la création de plans d'apprentissage ou pour l'établissement d'objectifs lors de rencontres animées par l'élève.

Qui participe à l'élaboration du projet Littératie avec les TIC et à la recherche-action?

- L'élaboration du continuum est l'œuvre d'une équipe de 16 enseignants représentant les niveaux scolaires et les régions.
- La recherche-action est actuellement menée par les équipes de recherche-action et de mise en œuvre en place dans chacune des divisions scolaires.
- Chaque équipe divisionnaire compte au moins un enseignant de la jeune enfance, un enseignant du cycle intermédiaire et un administrateur. De plus, plusieurs divisions ont choisi d'ajouter des conseillers pédagogiques, d'autres enseignants ou d'autres administrateurs à l'équipe.

Quel est le calendrier d'élaboration et de mise en œuvre du projet Littératie avec les TIC?

- élaboration : 2004-2005
- recherche-action : 2005-2006
- mise en œuvre : 2006-2009

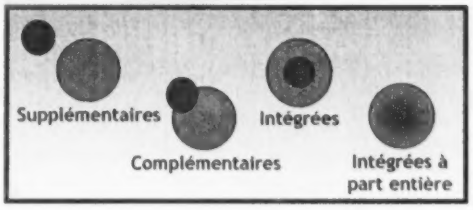

Pour en savoir plus au sujet de la Littératie avec les TIC, visitez le site Web du Ministère, à l'adresse <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/tic/litteratie_tic.html>.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Sylvain Delaquis
Conseiller pédagogique en TIC
Téléphone : (204) 945-6683
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6683
Courriel : sydelaquis@gov.mb.ca

Mettre en évidence ce que les lecteurs savent faire

Pendant l'année scolaire 2005-2006, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a mis à l'essai une version préliminaire du *Developmental Reading Continuum (Phase 1) — Draft* dans diverses classes à la grandeur du Manitoba. Cet outil d'évaluation formative, fondé sur les programmes d'études d'anglais et d'English Language Arts (ELA) — immersion, a été mis au point par des équipes d'éducateurs comprenant des titulaires de classe, des moniteurs de rattrapage en lecture (Reading Recovery®), des orthopédagogues, des spécialistes en lecture et des conseillers en anglais/ELA des programmes anglais, français et d'immersion française.

Évaluation *au service* de l'apprentissage et *en tant* qu'apprentissage

Le continuum de développement en lecture appuie l'évaluation formative ou l'évaluation *au service* de l'apprentissage et *en tant* qu'apprentissage. Il se fonde sur les observations des enseignants et s'inspire de regroupements ciblés de résultats d'apprentissage pour les programmes d'études d'anglais et d'English Language Arts — immersion du Manitoba. Il décrit ce que les enseignants voient et entendent chez les élèves et les aide à en discuter et à réfléchir avec eux sur leurs connaissances et habiletés, et sur les stratégies et les attitudes qui rendent les textes davantage intelligibles avant, pendant et après la lecture. Les continuums de développement proposent des cibles réalistes pour aider les élèves à établir leurs buts en vue de l'atteinte des résultats d'apprentissage de fin d'année. La phase 1 tient compte des caractéristiques du développement normal de la lecture aux divers stades : émergent, débutant, en développement, en transition, autonome et avancé.

Pour commencer

Les enseignants, les écoles et les divisions scolaires voudront peut-être réviser les documents de mise en œuvre du programme d'ELA afin d'établir une compréhension commune des descripteurs du continuum. Les suggestions d'enseignement et d'évaluation (colonnes 2 et 3) aideront à préciser les descripteurs, à planifier l'enseignement stratégique et à fournir des idées pour relever le niveau de littératie dans les classes. Elles aideront également à assurer la cohérence d'une année à l'autre et/ou d'un enseignant à l'autre.

Pour des fins d'examen et de consultation, la version préliminaire de *Developmental Reading Continuum (Phase 1) — Draft* et son document d'appui, *Frequently Asked Questions about the Developmental Reading Continuum (Phase 1) — Draft* sont disponibles sur le site Web du Ministère, à <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/anglais/index.html> ou à <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/progetu/ela/index.html>, jusqu'à la fin de juin 2006. Nous invitons les écoles et d'autres parties intéressées à se pencher sur le continuum, à examiner les documents préliminaires et à formuler leurs commentaires ou suggestions d'amélioration sur le formulaire de Réflexions ou commentaires fourni.

Le Ministère prévoit publier le document *Developmental Reading Continuum (Phase 1)* à l'automne 2006.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :
Claudette Laurie
Conseillère pédagogique
Téléphone : (204) 945-7618
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 7618
Courriel : claurie@gov.mb.ca

Appuyer la communauté d'apprentissage

Le *Developmental Reading Continuum (Phase 1)* sert à divers usages en classe, à l'école et dans la communauté d'apprentissage en général.

Les apprenants sont en mesure de :

- se superviser eux-mêmes, réfléchir sur leur apprentissage et établir des buts réalistes en lecture en s'inspirant des descripteurs du continuum;
- discuter des signes de progrès en apprentissage avec leurs enseignants, leurs pairs et leurs parents/tuteurs (comme le partage de leurs portfolios);
- célébrer leurs progrès en apprentissage.

Les enseignants sont en mesure de :

- suivre de près les progrès en lecture et planifier l'enseignement dans des contextes d'apprentissage authentiques et stimulants;
- examiner les besoins des divers apprenants et y adapter leur enseignement;
- décrire ce que les élèves savent faire, planifier les étapes suivantes et discuter de l'apprentissage avec les parents ou tuteurs et les apprenants en termes faciles à comprendre;
- mieux gérer l'évaluation dans des classes à niveaux multiples;
- célébrer les progrès.

Les parents/tuteurs sont en mesure de :

- discuter avec leurs enfants et réfléchir sur ce qu'ils savent faire et sur les étapes suivantes;
- appuyer les enfants dans leur apprentissage continu;
- célébrer leur apprentissage.

Les équipes scolaires sont en mesure de :

- collaborer au suivi de l'apprentissage des élèves au fil du temps;
- créer des profils d'élèves pour accompagner les apprenants d'année en année;
- discuter du niveau de littératie et de l'évaluation pour l'apprentissage entre collègues;
- dresser un profil d'école pour analyser la mise en œuvre du programme d'études d'ELA, planifier l'apprentissage professionnel, choisir des ressources et élaborer des plans favorisant la littératie;
- célébrer l'apprentissage.

Changements au programme d'études en mathématiques du Manitoba

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, conjointement avec ses partenaires du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens — PONC (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut), a commencé le processus de réexamen du *Cadre commun des programmes d'études de mathématiques M à 12* sur lequel est fondé l'actuel programme de mathématiques M à S4.

Le Cadre M à 9 du PONC sera terminé en juin 2006. On prévoit que la portion 10 à 12 (S2 à S4) du Cadre sera complétée d'ici janvier 2008.

Une version préliminaire du cadre M à S1 est actuellement accessible en ligne à l'adresse <http://ednet.edc.gov.ab.ca/french/poc/default.html>.

Le diagramme ci-dessous montre les échéanciers pour la mise en œuvre de nouveaux programmes d'études en mathématiques dans les écoles du Manitoba. Le Cadre du PONC sera mis à la disposition des enseignants pour la période de mise en œuvre optionnelle, et les documents des programmes d'études du Manitoba seront accessibles l'année de la mise en œuvre à l'échelle de la province.

Nouveaux échéanciers de mise en œuvre du programme de Mathématiques M-S4

	2006–07	2007–08	2008–09	2009–10	2010–11	2011–12	2012–13
Maternelle à 8e année	Mise en œuvre optionnelle	Mise en œuvre à l'échelle de la province					
Secondaire 1		Mise en œuvre optionnelle	Mise en œuvre à l'échelle de la province				
Secondaire 2			Mise en œuvre optionnelle	Mise en œuvre à l'échelle de la province			
Secondaire 3				Mise en œuvre optionnelle	Mise en œuvre à l'échelle de la province		
Secondaire 4					Mise en œuvre optionnelle		

***Nota :** La mise en œuvre optionnelle du programme d'études de mathématiques révisé de secondaire 1 ne devrait pas être commencée tant qu'il n'y aura pas de plan de mise en œuvre optionnelle du programme d'études de mathématiques révisé de secondaire 2 l'année suivante pour tous les élèves. Les divisions scolaires devraient planifier la mise en œuvre des versions révisées du secondaire 1 au secondaire 4 au cours des années successives sans interruption, mais pas avant septembre 2007.*

Des séances d'information destinées aux enseignants et aux administrateurs sont prévues pour le printemps 2006 et d'autres se tiendront à l'automne. Pour obtenir des détails sur l'inscription à ces ateliers, veuillez consulter le site <http://www.ateliers.mb.ca>.

Si vous avez des questions sur la mise en œuvre du nouveau programme d'études, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Paule Buors
Conseillère, Mathématiques M à 4
Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6023
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6023
Courriel : pbuors@gov.mb.ca

Gilbert Le Néal
Conseiller, Mathématiques 5 à S4
Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6936
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6936
Courriel : gleneal@gov.mb.ca

Nouveau programme d'études de sciences humaines

> ***Oui, nous voulons aussi plus de démocratie dans le monde. Mais nous n'atteindrons cet objectif que dans le cadre d'une vraie démocratie mondiale, fondée sur le respect, le partage, sur la prise de conscience d'une vraie communauté de valeurs et de destin.***
>
> Dominique de Villepin (Conseil de sécurité de l'ONU, 7 mars 2003)

Au mois d'avril, le Bureau de l'éducation française a publié les documents de mise en œuvre du nouveau programme d'études de sciences humaines, secondaire 1. Ce programme d'études, privilégie une pédagogie constructiviste et interdisciplinaire et est axé sur le développement de la citoyenneté dans une société pluraliste et démocratique. Les documents proposent une gamme de situations d'apprentissage et de ressources éducatives ainsi que des stratégies d'évaluation et une variété de feuilles reproductibles.

Le titre du cours est *Le Canada dans le monde contemporain*. Le programme invite les élèves à explorer les enjeux du Canada contemporain en examinant une variété d'éléments démographiques, politiques et socioculturels du pays. Les activités encouragent les élèves à considérer diverses perspectives sur des questions telles que les idéaux démocratiques, les droits de la personne, la francophonie, l'autonomie gouvernementale autochtone, le multiculturalisme, la qualité de vie, les relations entre groupes, les médias et le rôle du Canada dans le monde. En étudiant les interactions et les institutions qui façonnent la société canadienne, les élèves discutent des notions actuelles de culture et d'identité canadiennes. Les activités incitent les élèves à prendre en compte les principaux facteurs qui influent sur leur identité et à réfléchir sur ce que signifie pour eux la citoyenneté dans le contexte de leur communauté locale, nationale et mondiale. L'objectif est que les élèves soient en mesure de devenir des citoyennes et des citoyens informés, actifs et responsables dans une démocratie pluraliste.

Il y aura une période d'implantation facultative du nouveau programme d'études jusqu'à l'année scolaire 2007-2008, année où l'implantation obligatoire aura lieu. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Renée Gillis
Conseillère pédagogique
Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-6934
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 6934
Courriel : regillis@gov.mb.ca

Claude Michaud
Conseiller pédagogique
Bureau de l'éducation française
Téléphone : (204) 945-3529
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 3529
Courriel : cmichaud@gov.mb.ca

Le printemps et l'arrivée des oiseaux

Nous avons passé un hiver bien agréable et les signes du printemps sont partout. À l'école Margaret-Underhill, petite école d'immersion française pour élèves de la maternelle à la 4e année, à Transcona, nous célébrons l'arrivée du printemps d'une façon quelque peu différente. Nous attendons patiemment que les oiseaux reviennent du Sud. L'idée d'exploiter le retour des oiseaux m'est venue quand j'ai découvert le programme SEEDS (http://www.seedsfoundation.ca). Après quelques modifications, notre grand concours d'identification d'oiseaux était prêt.

D'abord il faut intéresser les élèves aux espèces d'oiseaux dans leur région. Par conséquent, je demande à la bibliothécaire de repérer tous les livres de la bibliothèque qui portent sur les oiseaux. Je commande aussi des vidéos du ministère de l'Éducation.

J'informe le personnel enseignant au sujet des multiples sources d'information dans Internet. À l'aide de listes d'oiseaux que nous remettons aux élèves, ces derniers entament leur recherche dans le laboratoire d'informatique. Grâce à la technologie, ils auront la chance non seulement de voir des photos et de lire des descriptions d'oiseaux, mais ils pourront aussi entendre les oiseaux chanter! Quand tout est en place, je lance un concours à toute l'école. Après deux semaines de préparatifs, les élèves identifieront autant d'oiseaux que possible durant une fin de semaine en mai. Afin de préparer les élèves, je remets une trousse remplie d'activités à chaque classe.

Pendant ces deux semaines, je lance plusieurs mini-concours pour mousser l'intérêt des élèves. Comme premier concours, chaque élève choisit un oiseau de la trousse d'activité, le découpe et le colorie. Ensuite, les groupes font « voler » leurs oiseaux. Au début des récréations, je dirige chaque classe à tour de rôle à la balustrade. De grandes photos d'oiseaux sont posées sur le plancher au rez-de-chaussée. Au signal, les élèves lancent leurs oiseaux en bas. Les élèves qui réussissent à faire atterrir leur oiseau sur une photo gagnent un prix. Parfois, j'affiche des pancartes d'oiseaux ici et là dans l'école. Le but est de déterminer combien d'oiseaux se trouvent sur les pancartes ou combien il y en a d'une certaine espèce. Les réponses sont remises au bureau et, le lendemain, on annonce les gagnants lors d'un tirage. Ces concours motivent l'intérêt des élèves et retiennent leur attention.

En peu de temps, des élèves de tous les niveaux s'intéressent aux oiseaux qu'ils ont vus dans la nature. Certains apportent des nids trouvés au lac, des écailles d'œufs éclos, des plumes, etc. Ils deviennent vite experts. Je leur offre des jumelles que l'école a achetées, ainsi que des livres de référence de la bibliothèque. Les jumelles au cou et le livre en main, ils partent à la récréation en groupe d'amis à la recherche d'oiseaux.

Notre activité d'identification des oiseaux a lieu la première ou la deuxième fin de semaine de mai. Le jour avant le grand concours, je passe d'une classe à l'autre pour remettre aux élèves une feuille listant le nom des oiseaux qu'ils identifieront en fin de semaine. Nous étudions des pancartes, je leur pose des questions et je leur fais toucher des oiseaux en peluche qui émettent des cris, chants ou sifflements d'oiseaux.

Les feuilles reviennent le lundi et des activités y font suite. D'abord, chaque classe compte le nombre d'oiseaux identifiés. Les élèves peuvent ensuite faire un graphique par espèce ou créer un graphique qui présente la synthèse des résultats de l'ensemble de l'école. Cette activité peut être multidisciplinaire, intégrant les mathématiques, les sciences de la nature, les arts visuels, etc.

Ce qui importe le plus, cependant, c'est que les élèves apprennent quelque chose qui pourra rester avec eux pour longtemps. Ils ont pris le temps de visiter leur voisinage en observant la nature qui les entoure. Je reçois souvent des notes de parents qui expriment le plaisir qu'ils ont eu à faire cette activité en famille. Non seulement ont-ils eu la chance de faire une sortie familiale, mais ils ont appris à apprécier ensemble la nature autour d'eux et à pratiquer l'observation d'oiseaux, un passe-temps parmi les plus populaires au monde.

Le mois de mai est arrivé et déjà les élèves de l'école Margaret-Underhill commencent à sortir les jumelles en anticipation du retour des oiseaux.

Paul Bilodeau
École Margaret-Underhill

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/ms4/nouvelles/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Mélanie Marshall
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : (204) 945-6028
Téléc. : (204) 945-1625
Courriel : memarshall@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba
Bâtir l'avenir